

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/03/2015

Réception par le Prefet : 17/03/2015

Publication : 20/03/2015



Conseil Général
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Séance du vendredi 13 mars 2015

CP 2015-3-M-6

**SOUTIEN A DEUX PROJETS TRANSFRONTALIERS - L'ORGANISATION DE
6 CONCERTS DE CHANT CHORAL ET L'EDITION 2015 DU GUIDE
D'EXCURSIONS POUR L'EURODISTRICT**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-2-11-1 du Conseil Général du 19 février 2015 relative au budget primitif 2015 pour l'action transfrontalière, européenne et internationale,
- VU l'avis de la Commission "Actions et Relations Internationales" du 27 janvier 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide de soutenir :

- la chorale Cécilia's Swing de Wickerschwibr à hauteur de 1 300 € pour l'organisation des 6 concerts transfrontaliers.
- l'association Regionalverband Südlicher Oberrhein à hauteur du montant sollicité de 1 000 € pour l'édition 2015 du Guide d'excursions pour l'Eurodistrict.

Ces deux subventions seront imputées sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2015.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Reilly WITH

Adopté
voix contre
abstentions